

**Attestation subvention Vélo à Assistance Électrique**

La Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires atteste sur l'honneur ne donner aucune subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

La présente attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Rambouillet, le

2 JAN. 2021

**Thomas GOURLAN**

Président de Rambouillet Territoires

